



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°24/045
Direction territoriale du Havre

La Société INEO INFRASTRUCTURES IDF NORMANDIE, 19 avenue de l'Île Saint Martin – 92000 NANTERRE, SIREN n° 775 650 575 a manifesté son intérêt pour se voir délivrer un titre d'occupation autorisant son implantation sur une dépendance du domaine public située route du Canal Bossière sur la commune de Gonfreville l'Orcher. Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) a procédé à la mise en publicité d'un avis de manifestation d'intérêt spontanée, permettant de porter à connaissance de tout candidat susceptible d'être intéressé, les modalités et conditions d'implantation.

A l'issue de cette procédure de publicité, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Le GPFMAS et la Société INEO INFRASTRUCTURES IDF NORMANDIE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 24-041 portant sur la dépendance susvisée le 7 mai 2024.

Description de la dépendance : parcelle de terrain aménagé d'une surface de 830 m².
Durée de la convention : 3 ans environ à compter du 01/02/2024.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 24-041 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.